Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Président·es

Lille, le 2 juin 2020

Nos réf. : MG/MI/MV/TC/AC
Affaire suivie par : Alexandre CATRYSSE (donnees-sociales@cdg59.fr)
Objet : enquêtes données sociales 2019

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Président.es,

L'article 33 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale prévoit que les collectivités locales et leurs établissements publics présentent au Comité Technique, au moins tous les 2 ans, un Rapport sur l'État de la Collectivité (REC).

Afin de vous permettre de répondre à cette obligation réglementaire, le Cdg59 s'est doté en 2018 d'un outil de saisie en ligne, l'application « Données Sociales ».

La campagne pour le recueil des données sociales relatives à 2019 est lancée. Aussi, je vous invite à procéder à la saisie centralisée de plusieurs enquêtes autour du Bilan social :

- Le rapport Annuel sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail (RASSCT) ;
- L'enquête Handitorial ;
- L'enquête sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC).

Vous pourrez bénéficier sur simple demande des synthèses thématiques variées telles que le Rapport de Situation Comparée (RSC), le Rapport Annuel Santé, Sécurité et Conditions de Travail (RASSCT), les risques psycho-sociaux (RPS), ou encore l'absentéisme.

Pour accéder à l'application, connectez-vous depuis le site https://www.donnees-sociales.fr/ à votre compte :
- Nom d'utilisateur : numéro de SIRET de votre collectivité
- Mot de passe : mot de passe renseigné lors de la dernière campagne bilan social (en cas d'oubli, vous avez la possibilité de le réinitialiser depuis le site internet).

Pour toute demande de conseil et d'accompagnement, vous pouvez utiliser l'espace « Aide / poser vos questions » de l'application, ou notre adresse mail d'assistance (donnees-sociales@cdg59.fr).

Un guide utilisateur ainsi qu'une foire aux questions sont disponibles depuis l'espace « Aide à l'utilisation » du site donnees-sociales.fr.

Enfin, je vous informe que compte tenu de la crise sanitaire, la Direction Générale des Collectivités Locales a reporté la date butoir de présentation du REC au comité technique au 30 septembre 2020.

Comptant sur votre collaboration à cette collecte de données, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Président·es l'expression de ma haute considération.

Le Président

Marc GODEFROY
Conseiller départemental